

et de Giurgewo. Ils n'ont réussi jusqu'à présent qu'à plonger quelques milliers de personnes dans la détresse.

Les Russes ont passé le Danube entre Sistova et Routschouk, près de Warden, mais les Turcs occupent avec des forces considérables les passages de la Jantra, près de Trékan et y ont essuyé des pertes, mais ils sont parvenus à traverser le fleuve à Matchin.

LETRE DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, le 2 juillet 1877.

On ne risque certes pas de se tromper, en évaluant à deux cent mille, au moins, le nombre des personnes qui s'étaient rendues, hier, à Longchamps pour assister à la revue. Je ne crois pas non plus exagérer en disant que personne n'a eu à regretter sa fatigue. Le spectacle offert était, en effet, magnifique, malgré le nombre restreint des troupes. Je n'ai point à vous donner les détails de la journée que vous trouverez longuement relatés dans tous les journaux. J'appellerai seulement votre attention sur quelques faits particuliers.

Si vous lisez le *Peuple*, journal radical, vous verrez qu'au moment où le maréchal de Mac-Mahon, après avoir parcouru les lignes, se plaçait pour le défilé, il s'est produit, dans les tribunes, un mouvement dont le rédacteur du *Peuple* dit « n'avoir pas bien compris la signification ». Or, le piquant, c'est que ces acclamations, très-nombreuses et très-accentuées, étaient celles de : *Vive Mac-Mahon!* et que la signification en était claire et nette. L'assertion du rédacteur du *Peuple* ne fait qu'affirmer une fois de plus la vérité du proverbe : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ».

Une autre observation à faire est relative à l'attitude des troupes passées en revue. Pour l'artillerie, il n'y avait qu'un sentiment : celui de l'admiration. Il était impossible de voir rien de plus correct que le défilé des troupes de cette arme. Le public des tribunes ne pouvait se défendre de cris d'enthousiasme.

L'infanterie a également paru de tout point excellente. La précision de la marche était au-dessus de toute critique. Encore bien que la supériorité du bataillon de Saint-Cyr soit depuis longtemps établie, on ne pouvait cependant s'empêcher de reconnaître qu'il y avait, en somme, peu de différence entre ce bataillon et les autres corps de troupes.

La cavalerie a moins satisfait. Il a paru surtout que la cavalerie légère, notamment les chasseurs, défilaient un peu en désordre. Toutefois, on faisait remarquer que la façon dont cette cavalerie est montée et la nature des services qui lui sont demandés, ne comportent pas cette précision de mouvements qu'on exige de la cavalerie de ligne dont le défilé a, du reste, été beaucoup plus correct.

En somme, l'impression générale était excellente, et il a paru à tout le monde que si notre armée n'était pas encore arrivée peut-être à ce point où on peut attaquer sans la moindre appréhension; du moins, nous sommes très-solides pour la défensive, ce qui, étant donné l'esprit de paix qui règne en France spécialement dans le monde gouvernemental, est pleinement suffisant et satisfaisant.

L'ordre du jour adressé à l'armée par le maréchal de Mac-Mahon et publié ce matin par le *Journal officiel* est très-commenté par le public. On a surtout remarqué le passage dans lequel le maréchal dit : « Vous m'aidez à maintenir le respect de l'autorité et des lois, dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée et que je remplirai jusqu'au bout ». Dans le public, on fait beaucoup de commentaires à propos de ce dernier passage. Je n'ai pas besoin d'en détailler ici la nature. On le devine de reste. Tout le monde y voit d'abord que toute tentative contre le principe d'autorité serait énergiquement réprimée, ensuite que le maréchal ira jusqu'au bout, c'est-à-dire ne se retirera pas quel que soit le résultat des élections, et n'admettra pas qu'on entreprenne rien contre l'esprit de conservation dont il a fait le programme de son gouvernement.

M. le duc Decazes, de retour de la Gironde, assistait ce matin au Conseil des ministres, où a été prise une résolution très-importante. Contrairement aux informations données par plusieurs journaux, je crois pouvoir vous garantir qu'on a décidé l'ajournement des élections départementales. Je vous ai télégraphié cette nouvelle tout à l'heure et ma dépêche a dû vous arriver à temps pour votre dernière édition du soir. Des raisons politiques sérieuses plaident en faveur de cet ajournement, mais il y a en outre un argument légal qui a paru irréfutable. C'est qu'en 1874 les élections départementales n'ont eu lieu qu'au mois d'octobre. Pourquoi n'en ferait-on pas autant cette année, où, d'autre part, des intérêts si pressants sollicitent le gouvernement d'agir de la sorte.

Quant à l'argument tiré de ce que les conseillers généraux nommés membres des commissions départementales pourraient être pas réélus, la valeur de l'objection peut être appréciée par ce fait que ces mêmes conseillers pourraient mourir de mort naturelle le lendemain même de leur élection et que la marche du gouvernement n'en serait pas pour cela suspendue.

C'est presque certain que le mouvement administratif paraîtra demain au *Journal officiel*. Il comprendra dit-on, la mise en disponibilité de 11 ou 12 préfets. Il importe à cet égard de bien faire remarquer la formule mise en disponi-

lité sur sa demande. En réalité, on met d'office en disponibilité dans ce moment tous les préfets et sous-préfets qui se refusent à s'engager résolument avec le gouvernement et viennent, suivant l'expression vulgaire, ménager la chèvre et le chou.

On ne pense pas que le mouvement judiciaire soit publié avant deux ou trois jours. Rien n'est encore décidé pour les fonctions de procureur général.

(Autre correspondance)

Paris, 2 juillet 1877.

L'ordre du jour, tout à la fois si laconique et si énergique, adressé par le maréchal à l'armée, produit la plus vive impression et redouble la fureur des gauches; elles comprennent qu'il y a, chez le maréchal, une résolution froide et inébranlable arrêtée; quoiqu'elles fassent, il ira jusqu'au bout, comme il le déclare à l'armée. Le maréchal croise la baïonnette devant les radicaux et leurs compères, en leur signifiant : Vous ne passerez pas!

Tout le monde, hier, a remarqué le contraste frappant entre la violence de la polémique des gauches et l'attitude si unanimement calme de la foule qui assistait à la revue. Dans l'enceinte réservée aux billets, le maréchal et l'armée chaleureusement acclamés; au dehors, sur tout le parcours du cortège, jusqu'à l'Élysée, le maréchal respectueusement accueilli; pas un cri hostile, pas même celui de : *Vive la République!*

Dans tous les groupes où j'ai circulé, je n'ai pas entendu une réflexion malveillante. Les feuilles radicales recommencent la plaisanterie d'attribuer à leurs recommandations cette attitude de la population ouvrière; mais, si celle-ci s'était livrée à quelques manifestations républicaines, les feuilles des gauches n'auraient pas manqué de s'en faire une arme contre l'acte du 16 mai.

Je le répète, comme indice du véritable état des esprits, il est impossible de ne pas être saisi de ce contraste avec le langage passionné des journaux de la coalition des gauches, à commencer par le *Journal des Débats*.

C'est surtout chez M. Thiers que l'on se montre très-irrité contre l'ordre du jour du maréchal; en effet, les mots *jusqu'au bout* réduisent à néant les plans d'un retour présidentiel de M. Thiers avant 1880.

Le bureau du colportage a laissé ces jours-ci, sortir une série de *charges* très-significatives.

L'une représente Napoléon IV entrant en France sur un char traîné par un oison blanc et un coq tricolore. Une autre intitulée : *A gonie*, figure la PAIX, sous forme d'une colombe, étran- glée dans un lacet vert, tandis qu'un second plan la discorde mène une troupe de soudards au combat.

Est-ce qu'il resterait encore quelques radicaux dans la commission du colportage?

La dernière séance du salon des œuvres a fourni à M. de Waziers l'occasion de payer à M. le vicomte Armand de Melun, inhumé la veille, un juste tribut d'hommages. Le maréchal de Mac-Mahon avait voulu que six trophées entourassent le cercueil et ces trophées portaient, au lieu de noms de batailles, le nom des six œuvres principales que M. de Melun avait fondées. Il y a une année ou deux que M. de Melun avait mis par écrit les mémoires de sa première jeunesse et ses souvenirs de collège. Quelques amis intimes en ont entendu la lecture; le public ne pourra-t-il un jour être mis dans la confidence?

Pour terminer cette très-attachante séance, M. Charles de Ribbe, l'auteur justement célèbre par ses travaux sur les Familles françaises, a fait, à propos de la réédition de son dernier ouvrage, une communication bien piquante et bien instructive. Il a donné lecture à l'assemblée des recommandations d'une femme Aztèque à sa fille, recommandations traduites littéralement du texte mexicain; puis il a déroulé sous les yeux de l'auditoire un manuscrit singulièrement précieux, les dernières instructions données également à sa fille par la femme d'un président au Parlement de Paris, en plein XVIII^e siècle. M. de Ribbe a fait ressortir dans un éloquent commentaire, d'une part la différence des deux civilisations, et d'autre part le fond commun de sagesse et de tradition qui se retrouve partout d'un bout à l'autre du genre humain.

DE SAINT-CHÉRON.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici le tableau de répartition des classes dans les armées active, territoriale et leurs réserves, pour le 2^e semestre de 1877.

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 1878, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparties :

- 1^{re} Armée active. — Classes de 1872, 1873, 1874, 1875, 1876;
- 2^e Réserve de l'armée active. — Classes de 1868, 1869, 1870, 1871;
- 3^e Armée territoriale. — Classes de 1863, 1864, 1865, 1866, 1867;
- 4^e Réserve de l'armée territoriale. — Classes de 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862.

Nota. — Les engagés volontaires, les anciens remplaçants, les hommes qui ont été remplacés, ou qui se trouvent, pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-des-

sus, conformément aux indications de leur livret individuel.

Le ministre de la guerre vient d'informer les préfets que des militaires seront mis, cette année comme les précédentes, à la disposition des cultivateurs pour être employés aux travaux de la moisson, dans les localités où la main d'œuvre civile ne suffit pas. Ces hommes ainsi employés à ces travaux sont nourris par les propriétaires et payés à raison de 1 fr. 50 par jour.

Des plaintes nous arrivent au sujet de l'irrégularité des horloges publiques. Nous savons qu'on travaille à rétablir leur entente.

M. de Lydda posera dimanche prochain, la première pierre de l'église Sacré-Cœur à Tourcoing.

Cette église doit être, on le sait, érigée sur la place des Nonnes.

D'après ce qui se dit à Tourcoing, M. Laurent se retirerait de l'armée électorale et ce serait M. Roussel Defontaine, maire de Tourcoing, qui serait dans cette circonscription le candidat des droites.

Le nouveau directeur général des postes, M. Riant, afin d'améliorer la distribution des correspondances dans les communes rurales, vient de prier les directeurs des postes, dans chaque département, de procéder à une enquête sur la situation du service rural et à rechercher les moyens d'apporter dans ce service toutes les améliorations réalisables, afin d'atteindre un double but :

Faire distribuer les correspondances dans toutes les communes rurales le jour même de l'arrivée des courriers dans les bureaux qui les desservent, et permettre aux destinataires de faire porter leurs réponses urgentes par le retour de ces courriers ou tout au moins réduire les délais de distribution et d'expédition aux strictes exigences du service.

La campagne des mensonges, commencée en grand le lendemain du 16 mai, se poursuit sous toutes les formes et dans tous les détails de la lutte.

Pour soutenir la candidature de M. Massiot du Biesl, par exemple, on a déjà recours aux plus indignes manœuvres.

Nous lisons aujourd'hui à ce sujet dans l'*Indicateur d'Hazebrouck* : « Il nous revient de différents points de la circonscription que des agents commencent à parcourir les communes environnantes en cherchant à discréditer M. le baron de Lagrange par plusieurs moyens. Ceux qu'on emploie actuellement, consistent à le représenter comme louant ses terres à un taux excessif, et à se rendre inaccessible aux personnes qui désireraient lui parler. »

« Nous pourrions nous borner à faire remarquer à nos lecteurs que la principale qualité d'un bon député consiste à voter selon l'opinion qui domine dans la circonscription et à ne pas s'associer aux ordres du jour de la gauche, comme l'a malheureusement fait le député sortant; mais nous croyons plus utile de les engager à se tenir soigneusement en garde contre ces rumeurs malveillantes et toutes celles que l'on pourrait imaginer par la suite. »

Il serait facile de prouver, par pièces authentiques, que les terres de M. de Lagrange sont louées moins cher que beaucoup de propriétés voisines. En second lieu, tous ceux qui le connaissent savent qu'il accueille avec la plus grande affabilité les personnes qui ont à lui parler, et que celles qui lui écrivent reçoivent toujours et très-rapidement une réponse. Il est également facile de lui demander un rendez-vous quand on ne le trouvera pas chez lui.

« Nous prions donc nos lecteurs de démentir ces accusations erronées. »

Est nommé juge de paix du canton de Seclin (Nord). M. Destombe, juge de paix de Solre-le-Château, en remplacement de M. Vandermesch, qui a été nommé juge de paix du canton Sud de Valenciennes.

La fête annuelle du Cercle du Dauphin est fixée au dimanche 15 juillet. Est-il besoin de dire que cette année comme les précédentes, Gustave Nauda a bien voulu promettre de se faire entendre dans la plus ancienne société roubaissienne.

Une jeune et vaillante société, *La Concordia*, annonce un concert vocal et instrumental à ses membres honoraires pour le 22 juillet. Ce concert aura lieu, dans les jardins de M. Alfred Motte, rue Saint-Jean, avec le concours de l'*Avenir*, société chorale, de l'*Union Chorale* de Croix, de la *Société Philharmonique* de Croix, et de plusieurs artistes distingués.

Les personnes non sociétaires paieront une entrée de un franc au profit des pauvres.

Ceux de nos concitoyens qui étaient allés dimanche en excursion à Boulogne, par le train de plaisir, ont assisté à une fort belle cérémonie : l'inauguration solennelle du nouveau Calvaire des marins, détruit par la tempête de l'année dernière et dominant la mer du haut de la falaise.

Le Christ, en bronze, du poids de 300 kil. porté par quarante marins, était escorté par les autorités maritimes et les matelots en uniforme.

Le cortège a parcouru les quais et les principales rues. Les bâtiments du port étaient pavés.

Le coup d'œil était splendide.

On nous rapporte trois accidents arrivés dans nos manufactures.

Samedi, une jeune fille de 17 ans, Marie Damery, soigneuse de cartes dans une filature, a eu l'imprudence d'engager le bras droit dans une roue en mouvement; elle a eu l'un des os de l'avant-bras — le cubitus — fracturé.

Hier, dans la même filature, un apprenti, nommé Hellbrunner, a eu les deux premières phalanges de l'index et du médium de la main droite tranchées dans un engrenage.

Ces deux jeunes gens seront soignés aux frais de la maison qui les emploie.

Hier encore, dans un autre établissement, un mécanicien, M. Achille Mathon, voulant faire une réparation au cylindre d'une machine, négligea d'enlever la courroie de commande; un mouvement qu'il fit déclencha la courroie au moment où il avait le bras droit sur le cylindre. Le malheureux eut le bras cassé en trois endroits.

Il a été confié au médecin de l'établissement.

Un malheureux suicide est venu, lundi, attrister la garnison de Lille. Un jeune chasseur à pied, volontaire d'un an, qui, dans la première partie de la journée, avait dit-on, paru tout préoccupé à ses camarades, mit à exécution, vers quatre heures après midi, le funeste projet qu'il avait conçu.

On attribue cette mort volontaire à un subit accès de fièvre chaude, produite par une insolation.

Un commencement d'incendie s'est déclaré rue d'Angleterre, 26, à Lille, dans la chapelle des sœurs de Notre-Dame de la Treille, lundi soir, pendant la cérémonie de l'adoration. Un coup de vent a fait voler une étoffe de gaze contre une bougie allumée. La gaze s'est enflammée et le prêtre qui officiait a également brûlé son surplus en voulant l'éteindre, mais les assistants arrivèrent aussitôt et réussirent à comprimer l'incendie dont les dégâts sont à peu près insignifiants.

Hazon. — Samedi, vers deux heures du matin, une petite fille de 6 mois appartenant à des arabes, venue à Hazon à l'occasion de la ducasse, a été trouvée morte dans son lit. Il résulte des renseignements recueillis que cette enfant a été étouffée accidentellement par son frère, âgé de 5 ans, qui étant couché dans un petit lit attenant à celui de sa sœur, a glissé sur celle-ci pendant son sommeil.

Quiévrchain. — Une jeune fille de 16 ans, Rosalie Tahon, a tenté de se noyer le 23 juin dans la petite Honelle, territoire de Quiévrchain, pour des raisons qui ne sont pas bien connues. C'est M. Prodo, employé des douanes, à Blanc-Misseron qui l'a retirée de l'eau.

Un signal de Requiniquins à un de nos confrères un passage très-dangereux pour la navigation.

Un bateau chargé à coulès bas, ces jours derniers, devant la fabrique de glaces de cette commune; il y a un quinzeaine de jours, un autre bateau a failli couler bas à peu près au même endroit.

Ces accidents arrêtent la navigation et causent un grand préjudice aux marins et aux commerçants.

AVENNES. — Une lutte terrible, dont les conséquences sont des plus graves, a eu lieu samedi dernier à Avesnes.

Après de longues discussions, les époux Lanthier en étaient venus aux mains, et le mari, après avoir terrassé sa femme menaçait de l'étrangler. — La mère, qui habite la maison voisine, accourut aux cris de sa fille et chercha en vain à faire lâcher prise à son gendre. S'armant alors d'une fourche, elle lui en porta un coup si violent dans le dos que le malheureux tomba sans mouvement. — Une des dents de la fourche lui avait perçé l'épine dorsale.

L'état de Lanthier est très-grave.

DOULAI. — La croix qui doit surmonter le dôme de l'église Saint-Pierre, a été hissée samedi, comme nous l'avons signalé, au sommet de cet édifice, par le sieur Joseph Vauclat, de Flines, aidé de ses deux fils et de son frère. Cette croix en fer forgé doré mesure six mètres 10 de hauteur, dont un mètre de fourche; sa largeur est de 1 m. 70; elle pèse 256 kilogrammes.

C'est, paraît-il, la vingt-cinquième croix que le sieur Vauclat pose. L'agilité de cet intrépide ouvrier, qui est âgé de 58 ans, est surprenante. Il fallait le voir grimper au haut du mât dressé sur la proie pour assurer le jeu de la poulie qui devait servir à élever la croix à sa destination.

planque, 8 mois, rue des Longnes-Haies, 7. — Pauline Thérin, 2 ans, rue Watt, 74.

MARIAGES du 2. — Louis Hayart, 49 ans, teinturier, et Céline François, 19 ans, tissande. — Modeste Veilche, 26 ans, tailleur d'habits, et Léonie Deburme, 23 ans, peigneuse.

État-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 2 juillet. — Emile Coorem, rue du Collège. — Henri Duval, rue du Bocquet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 juillet. — Léonie Blancke, 21 ans 1 mois, rue de Menin. — Constant Delescluse, 8 mois, à Phalempin. — MARIAGES du 2 juillet. — Jules Dumortier, 24 ans, tissand, et Adèle Vanoverchelde, 26 ans, ourdissoise. — Henri Pollet, 27 ans, tissand, et Clémence Tighem, 23 ans, ratacheuse.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille WILLE-RATTEL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur PIERRE-JOSEPH WILLE, trésorier de la confrérie des Trépassés, décédé à Roubaix le 2 juillet 1877, dans sa 79^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le mercredi 4 courant, à 8 heures 1/2, aux vigiles, le même jour, à six heures, et aux enterrements de Monsieur Louis DEMASURE, décédé à Lille, le 2 juillet 1877, dans sa 78^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et aux enterrements qui auront lieu le mercredi 4 courant, à 8 heures en l'église Saint-Vincent-de-Paul à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Condé, 63, chez M. Dussart, son gendre. — Vous êtes aussi priés d'assister à l'obit qui sera célébré dans ladite église, le lundi 16 juillet, à huit heures trois quarts.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame à Roubaix, le mercredi 4 juillet 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DEMASURE, décédé à Paris, le 22 mai 1877, à l'âge de 31 ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obits seront célébrés en l'église Notre-Dame pour le repos de l'âme de Madame GORDONNIER, mercredi 4 juillet, à 7 heures, par la Confrérie du Saint-Sacrement; mercredi 4 juillet, à 7 heures 1/2, par la Confrérie des Trépassés; mercredi 11 juillet, à 7 heures, par la Confrérie du Rosaire-Vivant; mercredi 11 juillet, à 7 heures 1/2, par la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 5 juillet 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri-Charles-Désiré-Joseph TOULEMONDE, Marguillier de la paroisse Saint-Martin, décédé à Roubaix le 5 juillet 1875, à l'âge de 46 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Roboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Département de l'Obseratoire de Paris). 3 juillet, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre : Toulon, 762; Boulogne, Besançon, Toulouse, 765; Brest, Biarritz, 767. Le baromètre se relève un peu. Vent faible, variable. Ciel nuageux. Mêmes temps.

KERMESSES de l'arrondissement de Lille, le 8 juillet. — Annapes, Comines, Erquinghem-sur-la-Lys, Fromelles, Lesquin, Saini-André (à Lille), Saint-André (extra-muros) Saint-Maurice (Canliue de Lille), Thumeries, Vendeville, Willems.

Belgique

Vendredi, le parquet de Tournai s'est rendu à Biaton : une jeune femme, Daguesne, Léop., âgée de vingt-six ans, récemment accouchée, avait succombé dans la nuit du 27 au 28.

D'après son mari, Leblois, Désiré, cultivateur, âgé de 37 ans, cette femme serait morte subitement dans un accès nerveux. L'autopsie pratiquée par M. Schrevels, médecin légiste, assisté de M. le docteur Demaret de Biaton, démontra au contraire que l'épouse Leblois avait été étouffée.

Son mari, d'un autre côté, portait au visage et aux mains des traces de la résistance que sa victime lui avait opposée.

Après de longues dénégations, Leblois, accusé par des renseignements des magistrats instructeurs et mis en arrestation, a fini par avouer son horrible crime.

Il a confirmé les déclarations des médecins; il a étouffé sa femme en lui maintenant violemment la main sur la bouche.

Faits Divers

— Une explosion de chaudière a eu lieu vendredi à l'usine de M. Gauthier d'Aubagne. Cette usine, qui se compose de deux moulins, l'un à farine, l'autre à ciment, n'est plus qu'un monceau de décombres. Les hangars ont été enlevés les murs renversés. Les éclats de la chaudière ont percé deux planchers et la toiture. Un bloc énorme de 1,000 kilogrammes a été amorti dans sa chute par un gros arbre du Cours; y a un autre, de 600 kilogrammes, abrisés les branches d'un autre arbre. Quatre promeneurs ont été contusionnés. Une femme, nommée Laura a été écrasée; cette malheureuse tenait dans ses bras son enfant, âgé de six mois, qui a été préservé par miracle. Aucun des ouvriers de l'usine n'a été blessé. Un cheval a été retiré vivant des décombres. La commotion a été telle, que des bohémien qui dinaient à quelque distance ont été renversés. Leur âne a eu les pattes brisées. Les pertes de l'usine s'élevaient à 35,000 fr.

— Un double assassinat a été commis à Cannes, dans les circonstances suivantes :

Il y a huit jours environ, deux femmes furent appelées au bureau de police de Cannes pour fournir des renseignements sur des individus suspects qui paraissent avoir des relations avec elles. A la suite de leur déposition, on procéda

à l'arrestation d'un individu d'origine italienne qui était sous mandat d'arrêt. Les compagnons de ce dernier qui, paraît-il, faisait partie d'une bande de malfaiteurs, supposant que ces femmes les avaient également dénoncés, résolurent de s'en venger par un double meurtre. C'est donc par une pure vengeance que ce double crime a été commis, et voici dans quelles circonstances.

Mardi dans la nuit, vers onze heures et demie du soir, deux individus de la bande, entre autres le nommé R..., pénétrèrent violemment dans le logement des deux victimes, situés au Suquet, vieux quartier de Cannes.

Elles étaient prêtes à se mettre au lit. R... frappa la fille Garico d'un coup de poignard au cœur d'une main si sûre que la mort fut immédiate. Se retournant vers la femme Williams, il la frappa de la même arme, et, croyant ne laisser que deux cadavres, s'enfuit avec son complice.

Cependant la femme Williams, quoique blessée mortellement, eut encore la force de se réfugier dans une cantine italienne située à 150 mètres du lieu du crime, où elle arriva en disant : Secourez-moi, je meurs ! Elle nomma R... comme son assassin et rendit le dernier soupir.

Le cantinier s'empressa d'avertir la police. La gendarmerie fut également prévenue, et la nuit se passa à la recherche des coupables. Une perquisition fut faite immédiatement chez les parents de l'assassin, dont le frère fut mis en état d'arrestation provisoire. Il a été relâché aujourd'hui, ayant prouvé qu'il n'avait pas participé au crime.

— UNE INONDATION DE GRÈLE. — Une forte inondation vient de se produire sur les territoires de Totana et de de Lorca, dans la province de Murcie.

Les dégâts sont considérables. La voie ferrée a été coupée par les eaux entre la Palura et Carthagène, mais elle a pu être rétablie en quelques heures.

Le 28, au matin, cinq cadavres avaient été retrouvés à Lorca et sept à Totana.

Toutes les récoltes ont été détruites. Le lendemain, la pluie continuait, et on craignait de nouveaux désastres.

On annonce aussi d'Almería, qu'une horrible inondation vient de causer des désastres considérables à Huercal Overa.

Les moissons ont été emportées, et trois moulins, ainsi que plusieurs dépôts de grains, ont été détruits par l'eau.

A Morella, il a grêlé avec une violence inouïe; toutes les récoltes de la région atteinte, ont été détruites. En un quart d'heure, toute trace de végétation avait disparu, et huit pouces au moins de grêle la recouvrait.

Un berger, surpris en plaine par la grêle, a eu 600 moutons tués, et n'a échappé à la mort qu'en se réfugiant dans le creux d'un chêne.

— REPENTIR. — On lit dans la nouvelle *Gazette du Valais* : Un abbé, Alphonse Krieger, qui s'était employé à souiller la chaire de Notre-Dame à Genève, la belle église volée aux catholiques, vient de faire publier dans le *Courrier* une énergique rétractation de ses erreurs.

— ARRESTATION DE TROIS PERSONNAGES ESPAGNOLS. — MM. Naiz Zorilla, ex-président du Conseil des ministres d'Espagne, Munoz, ex-député, et le général Lagunero, aussi ancien député, ont été arrêtés, hier, à Paris, sur la demande, dit-on, du gouvernement espagnol. Voici les détails publiés par les journaux, sur cette affaire :

« Le général Lagunero et M. Munoz, étaient descendus à Paris, depuis peu de jours, à l'hôtel du Calvados, 20, rue d'Amsterdam. M. Munoz, atteint d'une maladie de poitrine, était venu dans le but de consulter des médecins. Samedi, vers midi, M. Clément, commissaire de police aux délégations judiciaires, se présenta à l'hôtel du Calvados, avec plusieurs agents. Il se déclara porteur d'un mandat lui ordonnant de faire une perquisition pour trouver des armes et des munitions de guerre, qui devaient être cachées chez le général, et s'assurer de sa personne et de celle de M. Munoz. M. Naiz-Zorilla, qui se trouvait chez ses amis, en ce moment, crut devoir protester contre cette mesure. M. Clément lui demanda alors qui il était. M. Zorilla se nomma. Le commissaire de police, qui n'avait pas d'ordre à son égard, télégraphia immédiatement au préfet de police, pour demander des instructions. La réponse ne se fit pas attendre; elle enjoignait de mettre l'exprésident du Conseil des ministres en état d'arrestation, en même temps que ses deux amis, et de faire également, et sur le champ, une perquisition minutieuse à son domicile. On lui a même interdit de continuer. Cependant, le général Lagunero et M. Munoz, avaient été envoyés au dépôt de la préfecture de police. M. Zorilla y fut dirigé aussitôt après la perquisition. Le préfet a donné des ordres pour que les trois prisonniers soient traités avec les plus grands égards. On ignore jusqu'à présent, les motifs réels de cette triple arrestation. »

« Le *Moniteur* croit savoir que l'arrestation de MM. Naiz Zorilla, le général Lagunero et Munoz est attribuée à un complot contre le gouvernement français et le gouvernement espagnol. »

Le gouvernement espagnol aurait, paraît-il, demandé l'extradition de ces trois personnes.

— Dimanche soir, on a arrêté à Paris, sur la dénonciation d'un de ses compatriotes une femme d'origine belge, qui serait si l'on en croit son accusa-